

3. Quand les taux de transport sur les marchandises ont-ils été augmentés sur le Chemin de fer Intercolonial afin de les rendre égaux en tout ou en partie aux taux de transport en vigueur sur les chemins de fer de l'ouest de Montréal?

4. Quelle a été l'augmentation moyenne de ces taux?

5. En vertu de la Loi des taux de transport sur les marchandises dans les provinces maritimes, quelle somme la Trésorerie fédérale a-t-elle payée annuellement jusqu'à la fin de l'année civile 1934, à la section de l'Atlantique des Chemins de fer nationaux du Canada?

6. En vertu de la même Loi, quelle somme a-t-on versée annuellement aux chemins de fer qui ne font pas partie du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada?

*M. Veniot*—Lundi prochain—QUESTION—1. Quelles subventions, sous forme d'argent ou d'octrois de terre, a-t-on données au Chemin de fer canadien du Nord, voies principales et embranchements, et quelle est la date de chacune de ces subventions?

2. Quelles émissions d'obligations du Chemin de fer canadien du Nord le gouvernement fédéral a-t-il garanties, quant au principal, quant à l'intérêt, ou quant aux deux?

3. Quelles subventions sous forme d'argent ou de terre le gouvernement fédéral a-t-il accordées au chemin de fer Grand-Tronc?

4. Quelles obligations sous forme de bons ou sous d'autres formes le gouvernement fédéral a-t-il acceptées des diverses provinces, ou des Chemins de fer nationaux du Canada lorsqu'il a pris sous sa charge les divers chemins de fer qui forment maintenant le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada?

5. Ces obligations forment-elles partie de la dette que les Chemins de fer nationaux du Canada doivent à l'état?

*M. Veniot*—Lundi prochain—QUESTION—1. Quel a été le coût de la construction du Chemin de fer Intercolonial de Lévis à Halifax et Sydney, y compris le coût d'achat de toute voie de chemin de fer exploitée quand l'Intercolonial a été construit?

2. Quelle somme a-t-on versée pour l'achat du Chemin de fer Drummond Valley lorsque l'on a ajouté celui-ci à l'Intercolonial pour le prolonger jusqu'à Montréal?

3. Quelle fraction du coût de la construction du Chemin de fer Intercolonial le gouvernement impérial a-t-il payée?

4. En donnant la date d'achat et le montant versé dans chaque cas, quels embranchements le Chemin de fer Canadien-National a-t-il achetés, embranchements qui font maintenant partie de la section Est ou de l'Atlantique du Chemin de fer Canadien-National?

5. Le cas échéant, quels montants pour loyer de matériel roulant a-t-on crédités au Chemin de fer Canadien du Nord du Chemin de fer Canadien-National et mis à la charge de la région de l'Atlantique du Chemin de fer Canadien-National, en donnant la somme annuelle et le nom des sections de l'Atlantique qui ont dû supporter ces charges?

6. Le cas échéant, quelles sont les dépenses du même genre qui sont crédités au Chemin de fer Grand-Tronc contre la section de l'Atlantique?

7. Quelle quantité de matériel roulant a-t-on transporté de la région de l'Atlantique à d'autres sections du Chemin de fer Canadien-National, donnant en même temps les noms de ces sections?

*M. Veniot*—Lundi prochain—QUESTION—1. Quels octrois d'argent a-t-on accordés à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'assister dans la construction de sa voie de chemin de fer jusqu'au littoral du Pacifique?

2. Quels octrois de terre a-t-on accordés à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique en donnant le nombre d'acres et l'évaluation de chaque acre?